

I.R.E.J.
Institut régional d'expertise judiciaire

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom

Adresse :

Téléphone : courriel :

Profession :

Inscrit sur une liste officielle d'expert près une cour d'appel : OUI NON
Si oui, quelle cour d'appel ?

Membre d'une compagnie d'experts, membre de l'IREJ : OUI NON
Si oui, laquelle ?

S'inscrit au stage de formation d'une ½ journée au séminaire :

LA DEMATERIALISATION DES COMMUNICATIONS DE L'EXPERT DE JUSTICE

Date : mercredi 16 avril 2025

**Lieu : Cabinet AEQUITAS
ZAC Le Pré Catelan
9, rue Delesalle 59110 LA MADELEINE Joint**

un chèque de 200 € à l'ordre de l'IREJ

Le nombre maximum de places est limité à 10 personnes et ne peut être inférieur à 6. Votre inscription sera confirmée par courrier électronique.

Toute annulation d'inscription devra être faite, par courrier électronique, au plus tard 15 jours avant la date du séminaire. (*Remboursement de 100 €, non remboursement pour annulation après ce délai.*)

Fait à le

SIGNATURE

Adressez votre bulletin d'inscription, par courrier postal à :

**Damien BIDOIRE, trésorier de l'IREJ
ECOBRA
48 rue des frères Fâche – 59580 ANICHE**

Puis, toutes les correspondances se feront par courrier électronique à bidoire@ecobra.fr

L'IREJ se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de participants était insuffisant.

La confirmation de votre inscription vous parviendra, par courrier électronique, 15 jours avant la date du stage.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, créée le 1er juillet 1998,
Enregistrée à la préfecture du Nord le 9 décembre 1998 sous le n° W595008599 - J.O. du 02.01.1999
Enregistrée sous le n° 31 59 04690 59 auprès du préfet de région du Nord (art. R 921-5 du Code du travail)

Siège administratif et trésorier : Damien BIDOIRE – ECOBRA – 4 B rue des frères Fâche – 59580 ANICHE

SIRET - 421 903 147 00021 APE 804 C
Tel. : 03 21 52 02 02 et 03 20 66 80 99 – courriel : bidoire@ecobra.fr